Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) des jardiniers et soigneurs animaliers du Muséum

Etablissement public - Muséum national d'histoire naturelle - 2019

Comment prévenir les troubles musculo-squelettiques ? Le Muséum national d'histoire naturelle s'est penché sur la question.

Qualité de vie et conditions de travail
Île-de-France
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Description du projet

Le Muséum, établissement public de 2000 agents, emploie près de 200 jardiniers et soigneurs animaliers dans ses sept jardins botaniques et zoologiques. Ces agents exercent des métiers à forts risques de TMS (troubles musculo-squelettiques) et sont victimes chaque année de plus de la moitié des accidents de travail (en 2017 : 37 accidents sur un total de 59), de maladies professionnelles et, à long terme, d'usure professionnelle.
Des formations "Gestes et postures" classiques (sur catalogue) ont été testées mais se sont révélées non adaptées aux spécificités des situations rencontrées au Muséum, peu efficaces et peu durables;
Sous l'impulsion du CHSCT, le Muséum s'est engagé récemment, sur trois sites pilotes, dans une démarche de prévention volontariste, participative et innovante :

- ateliers collectifs d’identification des situations et geste à risques de TMS,
- formations « gestes et postures » des agents, adaptées aux situations et gestes identifiés,
- formations de sensibilisation des chefs d’équipe à leurs responsabilités en matière de prévention des risques,
- ateliers collectifs visant à consolider et pérenniser les bénéfices des formations.

Le Muséum souhaite, à échéance 2019 et 2020, toujours en concertation étroite avec les agents et leurs chefs d’équipe :

- - consolider la prévention des TMS sur les sites pilotes (Jardin des Plantes, Ménagerie, Parc zoologique de Paris) : évaluation à froid des formations déjà réalisées, modification des pratiques, achats d’équipements de travail plus ergonomiques, formations de recyclage, campagnes de sensibilisation...
- - déployer la même démarche dans les quatre autres jardins botaniques et zoologiques du Muséum,
- - déployer en parallèle, une démarche de prévention des risques de chutes de hauteur, indissociable de la prévention des TMS.

La démarche a permis de financer :
- d'une part l'intervention d'un ou plusieurs organismes spécialisés pour participer à l'évaluation des risques et la recherche de solutions ou aménagements, assurer les formations et animer les différents ateliers de concertation avec les agents,
- d'autre part pour acquérir des équipements adaptés (outils ergonomiques...) et des outils de communication pour pérenniser la démarche (affiches, brochures...) qui auront été identifiés lors des ateliers.

Objectifs et finalités

Les effets attendus sont :

- - une diminution quantifiable du nombre d’accidents de travail et de maladies professionnelles liées aux TMS;
- - une diminution de l’usure professionnelle des jardiniers et soigneurs animaliers, source de nombreux reclassements forcés, d'invalidité et de souffrance au travail;
- - une diminution des risques psychosociaux liés aux TMS, observable au moyen de l’outil d’évaluation des RPS développé récemment par le Muséum.

.